

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclus entre le client et la photographe.

La photographe se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions générales de vente. Chaque commande dépend des conditions générales applicables à la date de la commande. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente (notamment prospectus, publicités, etc.) n'a qu'une valeur informative.

Article 1 : Commande

La réservation d'une prestation photographique se fait par message privé sur Instagram, Facebook, Twitter ou sur le site internet (www.maryonapl.wix.com/portfolio) via le formulaire de contact prévu à cet effet.

Les clients ont 10 jours à partir de la réservation de la prestation pour renvoyer le contrat et l'acompte. Passé ce délai, la séance ne pourra pas être réalisée et la date sera remise en ligne.

La commande est validée après signature du contrat et versement de l'acompte s'élevant à 30% de la somme. L'acompte sert à prouver votre engagement définitif à l'achat d'une séance.

Quelques jours avant la prestation, je reprends contact avec vous pour figurer les derniers détails. Je reste bien sûr active pour vous répondre rapidement par message (sur mes réseaux sociaux, le formulaire de contact sur mon site ou par email) pour des informations supplémentaires.

Article 2 : Prix et règlement

Les prix de vente sont ceux applicables à la date de la commande. Ils sont en euros et hors taxes (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts).

Le prix de la prestation inclut la préparation en amont, le temps de prise de vue, le développement et la retouche ainsi que l'envoi des photos. Le solde est à régler au plus tard le jour de la prestation, à la fin de la séance. Toute séance qui n'aura pas été réglée bloquera l'envoi des photos.

Les moyens de paiement acceptés sont : les espèces et les chèques à l'ordre de Maryon APL. En cas de chèque sans provision, les clients seront avertis par la photographe et devront payer sous un délai de 10 jours la somme restante en espèces.

Tout défaut de paiement autorisera la photographe à cesser toute prestation, et pourra donner lieu à des poursuites. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L441-6 du Code du Commerce, exigibles de plein droit et sans rappel, calculé sur les montants hors taxes.

Article 3 : Frais supplémentaires

Des frais supplémentaires ou logement pourront être demandés en fonction de la situation géographique, ceux-ci seront alors précisés aux clients lors de la prise de contact.

Article 4 : Délai de rétractation et annulation de la prestation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les clients disposent d'un délai de rétraction de 14 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti impliquera le remboursement de l'acompte, sauf dans le cas où la prestation a été réalisée en partie ou dans sa totalité).

En vertu de l'article L121-21-8 1° du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé si la prestation est pleinement exécutée dans les 14 jours qui suivent la validation de la commande, c'est-à-dire avant la fin du délai de rétractation).

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographie devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte, témoin d'un engagement ferme et définitif, ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure. La photographe devra être prévenue de l'annulation au minimum 6 jours avant la prestation, auquel cas les clients devront s'acquitter de la totalité de la somme prévue pour la prestation.

Si la photographe se voit dans l'obligation d'annuler la séance en cas de force majeure, elle s'engage à proposer une nouvelle date aux clients. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à la photographe. En cas d'impossibilité de trouver une alternative et sous réserve de démontrer le cas de force majeure qui l'empêche d'exécuter sa prestation, la photographe procédera au remboursement total des montants versés par les clients.

Ne sont considérés comme « cas de force majeure » que les événements extérieurs, indépendants de la volonté de la photographe et des clients, imprévisibles et insurmontables rendant impossible l'exécution de la prestation. La partie qui invoque un cas de force majeure devra en rapporter la preuve.

Article 5 : Modification de la prestation

À tout moment, les Clients peuvent choisir de passer à une formule supérieure, mais l'inverse n'est pas autorisé. Toute demande de modification d'une prestation demandée par les clients ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée à la photographe au moins 4 jours avant la prestation.

Article 6 : Réalisation de la prestation

Les séances durent entre 45 minutes et 1h30 en fonction de la formule choisie. Tous les détails concernant l'organisation et la réalisation seront discutés en amont de la prestation par mail ou message privée sur les réseaux sociaux.

La photographe n'est pas soumise à une obligation de résultat. Elle met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique de la photographe. En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 7 : Livraison des photos et post-production

Le délai de livraison des photos est de 10 jours pour les séances portraits et de 6 semaines pour les mariages et événements. Pour les séances où un devis personnalisé a été établi, le délai serait notifié à ce moment-là. Un retard de livraison ne peut être invoqué par les clients pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées aux Clients via WeTransfer en haute définition sous la forme de fichiers JPEG. Les clients ne recevront pas l'intégralité des photos de la session. S'ils souhaitent obtenir un obtenir des photos supplémentaires, un tarif de 6€ sera facturé par image.

Les fichiers bruts (RAW) sont la propriété de la photographe et ne seront en aucun cas remis aux clients. La post-production, au même titre que la prise de vue, est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

Article 8 : Droit à l'image

Les clients ont la possibilité d'autoriser ou non la photographe à faire usage des photographies. Cela fera l'objet d'un contrat annexe.

Article 9 : Durée de conversation

À compter de la réception des photos, elles sont conservées et archivées sous l'entière responsabilité des clients. Les clients sont invités à effectuer des sauvegardes sur des supports variés. La photographe se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des fichiers numériques remis aux clients. Les fichiers restent cependant disponibles et peuvent être renvoyés si nécessaire.

Article 10 : Obligation des clients

Aucune publication ne pourra intervenir sur support papier (presse, magazine, etc.) ou virtuel (site internet à usage commercial, cession de droits à des tiers) sans l'accord de la photographe. Tout non-respect de cette disposition sera passible de contrefaçon au sens des articles L122-4 et L335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les clients ne procéderont à aucun recadrage des photographies, ni à aucune modification de quelque nature que ce soit (recadrage, application de filtre, etc.). Toute modification sera considérée comme une atteinte à l'intégrité des photographies, pouvant elle aussi entraîner des poursuites pour contrefaçon.

Les photographies réalisées lors d'une séance avec les clients sont protégées selon les règles des articles L121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la propriété intellectuelle et Droits d'Auteur). Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publications sur internet, etc.) doit mentionner le nom de la photographe (@maryonapl sur Instagram et Twitter – Maryon APL sur Facebook).

Les clients détiennent les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement, sauf accord préalable.

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être déduit du temps défini précédemment pour la séance. Au-delà de 20 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeur et poser librement pour des photos. Dans le cas d'un mineur, une autorisation parentale sera demandée.

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par les enfants ou les clients ou tout autre personne accompagnatrice, ils devront être remboursés dans leur intégralité.

Article 11 : Conditions atmosphérique défavorables

En cas de conditions atmosphériques défavorables comme par exemple la pluie, les orages ou les tempêtes, la photographe ne pourra pas être tenue responsable de l'exécution partielle ou de la non-exécution des prestations prévues en extérieur. La séance sera reportée à une autre date, mais aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Article 12 : Problème technique et accident

La photographe n'est pas tenue pour responsable de tous les problèmes matériels et techniques auxquelles elle peut faire face pendant ou après la séance photo : problème de matériel empêchant la capture d'images, fichiers .CR2 corrompus, photos illisibles. Il en est de même en cas de vol, d'inondations, d'incendie ou de tout autre événements indépendant de la volonté de la photographe. En cas de problèmes de matériel ou technique, une nouvelle séance sera proposée à une date différente, sans frais supplémentaires. En cas d'impossibilité de report, la photographe remboursera la totalité de la somme.

Article 13 : Bon cadeau.

Les bons cadeaux sont disponibles à l'achat pour toutes les séances que je propose et sont valables pendant 1 an à partir de la date d'achat (aucun rappel ne sera fait à l'approche de la fin de la date de validité). Un bon cadeau acheté n'est pas remboursable et la totalité du paiement est demandé pour valider l'achat. Le bon cadeau est nominatif et ne peut donc être cédé à un tiers.